

**Plan de cours**

COURS : **CALCUL DIFFÉRENTIEL**

PROGRAMMES : 280.B0 Techniques de génie aérospatial  
280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs  
280.D0 Techniques d'avionique  
280.BU Cheminement DEC-BAC en génie aérospatiale

DISCIPLINE : Mathématiques

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS DU COURS-GROUPES	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Denis Davesne	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca

**PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS** *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
DENIS DAVESNE	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

- **Séquence de cours**  
Le cours NYA vise à initier les étudiants au calcul différentiel et à ses applications en sciences de la nature. Il est préalable au cours 201-NYB-05 (Calcul intégral) et il constitue un préalable universitaire pour des études en sciences de la nature.
- **Contexte d'étude**  
La découverte du calcul différentiel et intégral, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, est un des événements les plus importants de l'histoire des mathématiques. La gamme des variations que le calcul différentiel et intégral peut analyser est extrêmement riche et variée, autant en sciences qu'en sciences humaines. Pour peu que les facteurs déterminants d'une situation en évolution puissent être mis sous forme d'équations, le calcul différentiel et intégral permet de faire ressortir les lois auxquelles obéissent les variations des différents facteurs, pour une analyse plus complète du phénomène étudié.
- **Orientation pédagogique du cours**
  - A. Objectifs de formation de l'esprit**
    - Aider à développer une bonne attitude de travail et une rigueur de raisonnement en insistant sur la compréhension des concepts;
    - Aider à acquérir un savoir-faire mathématique et une aptitude à résoudre des problèmes en développant sa créativité, son jugement et son autonomie;
    - Développer la capacité de l'étudiant à faire des synthèses ainsi que des liens entre différents concepts;
    - Développer la capacité de s'exprimer correctement tant en français qu'en langage mathématique.
  - B. Objectifs de connaissance**
    - Acquérir les compétences relatives au calcul différentiel telles qu'elles sont définies dans le programme de sciences de la nature;
    - Développer une certaine habileté dans les manipulations des outils mathématiques présentés;
    - Fournir les outils mathématiques nécessaires pour les autres cours scientifiques, notamment pour les cours de physique.

## OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

00UN Appliquer des méthodes de calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.

Éléments de la compétence 00UN :

1. Reconnaître et décrire les caractéristiques d'une fonction représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique;
2. Déterminer si une fonction a une limite, est continue, est dérivable, en un point et sur un intervalle.
3. Appliquer les règles et les techniques de dérivation;
4. Utiliser la dérivée et les notions connexes pour analyser les variations d'une fonction et tracer son graphique;
5. Résoudre des problèmes d'optimisation et de taux de variation.

## STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Chaque semaine de cours comprend l'équivalent de :

- Deux périodes de cours théoriques où le professeur présente la matière du cours. Les étudiants sont invités à se préparer au cours en lisant à l'avance les sections présentées et à participer au cours par leurs questions et leurs commentaires;
- Trois périodes de travaux pratiques pendant lesquelles les étudiants travaillent, en équipes, les exercices suggérés par le professeur; Les solutions sont présentées au tableau par un représentant de l'équipe choisi par le professeur. Afin de profiter au maximum de ces périodes d'exercices, il est conseillé de commencer à travailler les exercices avant le cours.

Le travail personnel de l'étudiant en dehors des heures de cours (au moins 3 heures hebdomadaires) est indispensable à la réussite de ce cours. Il est en particulier très important que l'étudiant complète en dehors des périodes de rencontre en classe les exercices qui n'ont pu être faits au cours.

L'apprentissage des mathématiques ne se fait pas uniquement *de façon passive*, en écoutant et en regardant faire, mais surtout *de façon active* en réfléchissant et en travaillant soi-même. Il sera donc constamment demandé à l'étudiant d'intervenir, de poser des questions, de suggérer des solutions. L'étudiant devra lire les pages appropriées de son texte de base **avant le cours** de façon à mieux comprendre en classe et à être capable d'intervenir de façon plus efficace.

Les étudiants sont fortement invités à se présenter au bureau de leur professeur durant ses heures de disponibilité, dès qu'ils réalisent qu'ils éprouvent certaines difficultés ou s'ils veulent simplement vérifier leur compréhension de la matière et améliorer la présentation de leurs solutions. Les étudiants peuvent également se présenter au **Centre d'aide en mathématiques** (CAM, A-128), où des périodes sont réservées pour les différents cours de mathématiques.

Pour aider les étudiants dans leur démarche d'apprentissage, nous reproduisons ici un extrait du *Guide à l'apprentissage des mathématiques* préparé par André Reumont du Collège Maisonneuve :

### Méthode de travail scolaire

Voici une liste de comportements d'étude appropriés qui aident à déterminer, dans une très large mesure, si un étudiant a réussi à bien se préparer pour ses examens :

Lire ses notes avant un cours sur une matière nouvelle.

Assister à tous les cours théoriques et à toutes les séances d'exercices.

Être attentif en classe (i.e. faire de véritables efforts de compréhension pendant les cours.)

Savoir planifier son travail personnel, i.e. :

- prévoir des périodes de travail fréquentes, même courtes, pour éviter d'accumuler des retards;
- vérifier et consolider sa compréhension dans les meilleurs délais après la classe pour être en mesure de bien comprendre au prochain cours d'une part, et pour identifier plus rapidement les difficultés d'autre part;
- garder du temps pour une bonne révision les jours précédant l'examen.

Vérifier avec un autre étudiant sa compréhension de la théorie.

Prévoir du temps pour consulter le professeur ou un étudiant (peut-être un membre de votre équipe de travail ?) en cas de difficulté sur la matière et ne pas hésiter à le faire quand il est improductif de continuer seul.

Développer une saine persistance devant les difficultés et essayer de résoudre soi-même les problèmes plutôt que de se contenter de comprendre comment font les autres.

Travailler à comprendre les principes généraux de la matière toutes les fois que cela est possible plutôt que de se contenter d'apprendre par cœur et de savoir appliquer une règle.

À l'inverse, se faire une règle de mémoriser ce qui doit l'être et accepter de travailler avec des postulats qui doivent être reconnus comme règles de départ.

## PLANIFICATION DU COURS

Cours	Date	Contenu	Objectifs
1	26-janv	<i>Mise en forme mathématique</i>	<i>Rappels</i>
2	28-janv	Présentation intuitive notion de limite (2.1 et 2.2)	<b>Objectif 1</b> Limites et Continuité
3	02-févr	Calcul de limites et propriétés (2.3)	
4	04-févr	Continuité + théorèmes (2.4)	
5	09-févr	Définition formelle de limite (2.2) + continuité (2.4)	
6	11-févr	Limites à l'infini et AH (2.5)	
7	16-févr	Les formes indéterminées dans les limites (2.6)	
8	18-févr	Taux de variation moyen et instantané (2.7 et 3.7)	
9	23-févr	La dérivée et le taux de variation (2.7, 2.8 et 3.7)	
10	25-févr	Exercices-questions	
<b>11</b>	<b>01-mars</b>	<b>EXAMEN 1 (25 %)</b>	
12	03-mars	Techniques de dérivation de base (3.1)	<b>Objectif 2</b> Dérivées
13	08-mars	Dérivée d'un produit ou d'un quotient (3.2)	
14	10-mars	Dérivée des fonctions trigonométriques (3.3)	
<b>semaine de mise à jour</b>			
15	22-mars	Dérivation en chaîne (3.4)	
16	24-mars	Dérivation implicite (3.5) + Taux liés (3.9)	
17	31-mars	Taux liés – suite (3.8 et 3.9)	
18	05-avr	Exercices-questions	
<b>19</b>	<b>07-avr</b>	<b>EXAMEN 2 (21 %)</b>	
20	12-avr	Retour examen, dérivée fonctions logarithmiques (3.6)	<b>Objectif 3</b> Applications
21	14-avr	Dérivée fonctions exponentielles (3.4) et trigo. inverses (3.5)	
22	19-avr	Analyse de fonctions (4.1, 4.3 et 4.4)	
23	21-avr	Analyse de fonctions (4.1, 4.3 et 4.4)	
24	26-avr	Analyse de fonctions (4.1, 4.3 et 4.4)	
25	28-avr	Optimisation (4.5)	
26	03-mai	Optimisation (4.5)	
27	05-mai	Exercices-questions	
<b>28</b>	<b>10-mai</b>	<b>EXAMEN 3 (23 %)</b>	
29	12-mai	Retour examen, exercices-questions	
<b>30</b>	<b>26-mai</b>	<b>EXAMEN FINAL (31 %)</b>	

### Notes :

1. Le contenu des divers cours pourrait être modifié, en particulier les dates d'évaluation;
2. **L'examen final synthèse** sera à choix multiples ou à réponses courtes;
3. Toutes les questions à choix multiples seront à **correction négative**.

## SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

**Description de l'activité d'évaluation :** Examen 1

**Contexte de réalisation :** Examen écrit d'une durée de 2 périodes et demie, sans calculatrice.

**Objectif(s) d'apprentissage :** *Rappels + 1*

**Période ou échéance :** mardi 1<sup>e</sup> mars

**Pondération :** 25 %

**Description de l'activité d'évaluation :** Examen 2

**Contexte de réalisation :** Examen écrit d'une durée de 2 périodes et demie.

**Objectif(s) d'apprentissage :** 1 et 2

**Période ou échéance :** jeudi 7 avril

**Pondération :** 21 %

**Description de l'activité d'évaluation :** Examen 3

**Contexte de réalisation :** Examen écrit d'une durée de 2 périodes et demie.

**Objectif(s) d'apprentissage :** 1, 2 et 3

**Période ou échéance :** mardi 10 mai

**Pondération :** 23 %

**Description de l'activité d'évaluation :** Examen final de synthèse

**Contexte de réalisation :** Examen à choix multiples ou à réponses courtes, d'une durée de 2 périodes et demie.

**Objectif(s) d'apprentissage :** tous

**Période ou échéance :** jeudi 26 mai

**Pondération :** 31 %

## COMITÉ DE RÉVISION DE NOTES

Denis Davesne et deux personnes parmi les autres professeurs qui enseignent ce cours à la session d'hiver 2016.

## EXIGENCES RELATIVES AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

1. Les 3 premiers examens sont des **évaluations écrites**; la plupart des questions sont à **développement**; quelques-unes seront à choix multiples. L'élève doit s'attendre à répondre à des problèmes d'application et à des questions théoriques (définitions, propriétés, lois, énoncés de théorèmes, démonstrations, compréhension ou synthèse.)
2. **L'usage d'une calculatrice n'est pas permis, pour aucun des examens;**
3. Aux examens, les étudiants n'ont pas droit aux formules de dérivation étant donné que la mémorisation de ces formules fait partie intégrante du processus d'apprentissage des étudiants pour ce cours;
4. Les solutions présentées doivent faire preuve de clarté et de rigueur. L'étudiant pourrait être pénalisé pour une présentation désordonnée, incohérente ou imprécise d'une solution;
5. Le symbolisme mathématique doit être utilisé adéquatement en tout temps. Les expressions mathématiques qui définissent les concepts ont un sens propre et sont importantes. Une utilisation non pertinente ou inexacte d'un symbole ou d'une notation se verra pénalisée;
6. À moins de consigne contraire, toutes les solutions doivent être détaillées. Les étapes essentielles doivent apparaître sur papier et dans l'ordre approprié. Même lorsque la réponse finale est exacte, l'étudiant pourrait perdre des points s'il manque des étapes importantes de la démarche exigée;
7. Dans les problèmes à contextes concrets, une réponse claire, en mots, faisant référence au contexte du problème, doit être énoncée;
8. Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative ou collaboration à une telle action entraînent la note zéro pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause;
9. Il n'y a pas de reprise d'examen.

### CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

#### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 %.

#### (2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

L'étudiant absent à un cours doit en assumer la responsabilité et les conséquences.

L'étudiant absent lors d'une évaluation doit communiquer avec son enseignant dans les 5 jours ouvrables qui suivent l'évaluation pour motiver son absence. Dans le cas d'un motif d'absence jugé valable par l'enseignant, l'étudiant sera soumis à une évaluation différée à la fin de la session.

#### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, une pénalité de 15 % de la note maximale pourra être imposée pour chaque jour de retard. Aucun travail ne sera accepté après que le travail corrigé aura été remis aux étudiants.

#### (4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'enseignant fournit aux étudiants les informations et les directives relatives à une présentation méthodique et une composition ordonnée des travaux. Lorsqu'un travail remis est jugé inacceptable en raison de la présentation, la correction de ce travail sera retardée jusqu'à ce que le travail soit rendu dans les normes fixées par l'enseignant. Dans ce cas, les pénalités prévues pour les retards dans la remise des travaux s'appliquent.

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Le non-respect de ces normes peut retarder l'acceptation du travail ou affecter la note accordée. Ces normes sont disponibles dans *Liens éclair*, **Bibliothèques** sous la rubrique « Aide » du centre de documentation du Cégep dont voici l'adresse : <http://ena.cegepumontpetit.ca/liens-eclair>. Nous conseillons fortement aux étudiants de le consulter, notamment en rapport avec toutes les étapes d'une recherche.

## **(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Les retards à remettre les travaux peuvent alors être soumis aux pénalités prévues dans les politiques des départements. (PIÉA article 6.3.1)

### **MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS**

La classe est un lieu privilégié d'apprentissage. Les conversations entre amis, les sonneries de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur, les retards ou tout autre élément perturbateur n'y seront pas tolérés. Les téléphones cellulaires, téléavertisseurs, baladeurs, lecteurs mp3, etc. sont interdits en classe.

### **MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE**

L'étudiant doit se procurer le manuel suivant, disponible à la librairie coopérative :

Stewart, James. *Calcul différentiel*. Montréal : Modulo, 2013, 480 pages.

### **MÉDIAGRAPHIE**

Amyotte, Luc et Josée Hamel. *Calcul différentiel*. Montréal : ERPI, 2007, 449 p.

Anton, Howard, Irl Bivens, et Stephen Davis. *Calcul différentiel*. Mississauga : John Wiley, 2007, 366 p.

Bradley, Gerard et Karl Smith. *Calcul différentiel*. Montréal : ERPI, 2001, 280 p.

Charron, Gilles et Pierre Parent. *Calcul différentiel*. 6<sup>e</sup> édition, Montréal : Beauchemin, 2007, 518 p.

Ouellet, Gilles. *Calcul I*. 4<sup>e</sup> édition, Ste-Foy : Les Éditions du Griffon d'Argile Inc., 1999, 488 p.

### **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Cégep à l'adresse suivante : <http://ena.cegepmontpetit.ca/l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### **AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES**

#### **CHANGEMENT DE GROUPE**

Toute demande d'étudiant visant à changer de professeur pour un cours donné, reçue par le département après le début de la session, sera refusée quelle que soit la raison invoquée.

#### **HORAIRE DE CONSULTATION**

- a) Tout professeur de mathématiques s'engage à être disponible pour ses étudiants durant au moins cinq périodes par semaine, dont au moins une période au Centre d'aide en mathématiques (CAM), en dehors des périodes consacrées à la prestation des cours et aux réunions départementales.
- b) Tous les étudiants sont informés en classe de l'horaire et des locaux de consultation. L'horaire de consultation est affiché à la porte du bureau du professeur; les périodes de disponibilité au CAM et au bureau du professeur (ou dans un autre local du Cégep s'il y a lieu) y sont clairement indiquées. Dans le cas d'un changement à l'horaire de consultation, les étudiants en sont informés.

## POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

### Application de la politique institutionnelle

La politique d'évaluation de l'apprentissage étudiant du cégep Édouard-Montpetit s'applique au département de mathématiques, sous réserve des précisions indiquées dans ce qui suit et dans certains cas en vue de réaffirmer certains principes de la politique institutionnelle.

### Pondération des mesures des apprentissages

La répartition des notes allouées à chacune des activités d'évaluation devra respecter les critères suivants :

- Aucun examen ne peut compter pour plus de 35 % de la note finale;
- La note cumulative allouée aux devoirs, travaux, mini-tests ou laboratoires ne peut excéder 35 % dans les cours où un travail d'intégration est une exigence du plan-cadre de cours, et ne peut excéder 25 % dans les autres cours.

*Remarque :* dans des situations particulières, la répartition peut déroger aux critères précédents; cependant, ce changement doit être approuvé par l'assemblée départementale lors de l'adoption des plans de cours.

### Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation se traduiront par l'une ou l'autre des formes suivantes : a) contrôles ou examens périodiques écrits; b) examen final de synthèse écrit; c) devoirs ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe; d) toute autre forme d'évaluation devra préalablement être approuvée par le département.

*Remarque :* Toute forme d'évaluation doit être faite en utilisant une technique permettant d'en relever la trace dans le futur.

### Fréquence de l'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, au moins cinq périodes doivent être consacrées à l'évaluation. Compte tenu des impératifs propres à chacun des numéros de cours, les périodes d'évaluation consacrées aux contrôles ou examens périodiques devront se répartir uniformément dans le temps et dans le contenu.

### Normes de présentation des travaux d'intégration

Lors de la remise d'un travail d'intégration, l'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Le professeur peut retrancher un pourcentage de la note accordée à un travail lorsque sa qualité ne répond pas aux normes de présentation. La pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

### Retard de travaux

Un professeur peut refuser un travail remis en retard. Dans ce cas, l'étudiant se voit attribuer la note '0' (zéro) pour ce travail. Cependant, si le professeur, jugeant que l'étudiant a des motifs sérieux justifiant son retard, accepte le travail, l'étudiant pourrait être pénalisé pour ce retard. Cette pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

### Absence à un examen

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'un examen périodique doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date d'examen. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. **Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur**, des modalités de report de l'examen seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note '0' (zéro) pour cet examen.

**Reprise d'examen :** Au département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

### Présence au cours

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à tous ses cours. Par présence au cours on entend : 1<sup>o</sup> présence à la période entière du cours, et 2<sup>o</sup> travail exclusif sur le contenu du cours. L'expérience démontre qu'il y a un lien étroit entre la présence en classe et la réussite d'un cours. Le professeur peut contrôler l'assiduité des étudiants à son cours.

### Révision de notes

L'élève doit se référer à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) pour connaître les dispositions concernant la révision de notes (Agenda des étudiants). Le comité de révision de notes est constitué de trois professeurs, soit le professeur qui dispense le cours et deux professeurs donnant ou ayant déjà donné le même numéro de cours.